



Les Eco Maires



Dossier de Presse

Trophées Éco Actions 2014

Développement durable :

valorisez
vos actions !

Association Les Eco Maires

215 Bis, Boulevard Saint Germain - 75 007 PARIS

Tél. : 01 53 59 58 00 - Email : contact@ecomaires.com

www.ecomaires.com

SOMMAIRE

I – Communiqués de Presse

II – Résultats des Trophées 2014

III – Panorama des Actions

IV – Les Partenaires



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2014

LA CEREMONIE DE REMISE DE PRIX DES TROPHÉES ECO ACTIONS ET OUTRE-MER DURABLES FETE LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION LES ECO MAIRES

Depuis 24 ans, l'Association Les Eco Maires, récompensent les collectivités locales les plus innovantes et exemplaires en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Cette valorisation des politiques locales à travers les Trophées Eco Actions de l'association Les Eco Maires met en lumière l'audace de nos territoires en matière environnementale et de développement durable, afin que l'exemplarité locale soit partagée au plus grand nombre. Pour rappel, une Eco Action est une action innovante et exemplaire qui prend également en compte les volets économiques et sociaux de la définition de Développement durable. La prévention et la concertation sont également les points forts d'une Eco Action.

Les collectivités qui se sont démarquées cette année seront à l'honneur le jeudi 18 décembre lors d'une cérémonie prestigieuse à l'Hôtel de Lassay de l'Assemblée nationale en présence de Monsieur Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale et Madame George PAU LANGEVIN, Ministre des Outre-mer.

Cette année, la cérémonie officielle des Trophées Eco Actions est également l'occasion de célébrer les 25 ans de l'Association les Eco Maires. De nombreuses personnalités métropolitaines et ultramarines, ainsi que des parrains emblématiques et de grands témoins de la cause environnementale tels que Yann ARTHUS-BERTRAND, Georges PERNOUD, Jean-Paul JAUD seront également présents.

L'Association Les Eco Maires réunit depuis 1989 les maires et des élus impliqués et fédère des territoires qui se donnent pour mission de valoriser et de travailler davantage au service de la protection de l'environnement et le développement durable. Réseau dynamique et diversifié il compte après les élections de mars 2014, près de 1870 collectivités adhérentes et partenaires, étendues sur toute la France métropolitaine et Outre-mer et de diversité géographique et politique.

Contact presse :
Régis HOUNKPE – r.hounkpe@ecomaires.com

RESULTATS DES TROPHEES 2014

> TROPHEES ECO ACTIONS

- 1^{er} Prix : **Pornic (Loire-Atlantique)**
Création d'un parc botanique de 13 hectares
- 2^{ème} Prix : **Montigny-lès-Metz (Moselle)**
Jardin des Générations
- 3^{ème} Prix : **Saint-Pierre-et-Miquelon (Outre-mer)**
La gestion des déchets

> PRIX DEMOCRATIE JEUNESSE

- Lauréat : **Saint-Marcellin (Isère)**
Les Abeilles de retour au cœur de la ville

> PRIX ECO REGIONS

- Lauréat : **Conseil régional de Haute-Normandie**
Vers une Eco Région : la Haute Normandie confirme son engagement dans la transition énergétique

> PRIX VILLE DU DURABLE

- Lauréat : **Ungersheim (Haut-Rhin)**
Ungersheim village en transition

> PRIX TERRITORIA DE L'INNOVATION

- Lauréat : **Communauté d'Agglomération de Montpellier**
(Languedoc-Roussillon)
Cité intelligente

> PRIX ECO DEPARTEMENT

- Lauréat : **Conseil général du Tarn-et-Garonne**
Réalisation d'un inventaire départemental des zones humides

> PRIX SPECIAL

- Lauréat : **Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay**
(Haute-Loire)
Atriom, le 1^{er} centre de tri et de valorisation des déchets ménagers

> PRIX D'HONNEUR INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Lauréat : **Commune de Guediawaye (Sénégal)**
Monsieur le Maire Aliou SALL

TROPHEES OUTRE-MER DURABLES

1^{er} Prix ex aequo : **Commune de Morne à l'eau en Guadeloupe**

Programme stratégique d'écodéveloppement (PSE)

Et

Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Les Eco-Quizz-CINOR

2^{ème} Prix : **Commune de Case-Pilote en Martinique**

Développement d'une filière d'agriculture BIO

3^{ème} Prix : **Commune de Dzaoudzi-Labattoir à Mayotte**

Politique environnementale et développement durable

TROPHEES UNIVERSITAIRES

1^{er} Prix : **Suzy GLOTIN**

La traduction de la trame verte et bleue à l'échelon local : de la contrainte au projet

2^e Prix : **Hélène WIEREPANT**

L'Eco quartier dans les logiques de fabrication urbaine : sommes-nous face à une injonction ?

3^e Prix : **Manon DUCHESNE**

L'aménagement urbain sur sites pollués : enjeux, responsabilités et évolution du cadre juridique

PANORAMA DES ACTIONS

Trophées Eco Actions :

Pornic :

La reconquête environnementale de la RIA était un véritable enjeu impératif à réaliser. En effet, ce secteur était devenu une friche industrielle en plein centre ville.

A l'issue d'une large et longue concertation menée avec les habitants pendant de nombreuses années, le projet a été retenu, essentiellement pour sa prise en compte de la donne environnementale : protection du Canal, réintroduction de l'eau dans un vaste parc paysager botanique, renforcement du milieu naturel boisé et valorisation du cône de vue sur le château. Cette reconquête végétale a été conduite selon un plan de gestion « développement durable » qui a permis de réaliser la déconstruction de divers bâtiments, la dépollution des sols et le terrassement.

Des retombées économique et sociales directes, une offre diversifiée de 300 logements, un stationnement harmonisé et augmenté, ce sont également les autres atouts maîtres de ce projet qui a donc une vocation environnementale, sociale, économique et touristique.

Montigny-les-Metz

Ce jardin a pour objectif de proposer une activité commune de jardinage au cœur de la ville, entre les enfants, les personnes âgées, les personnes isolées et les personnes en situation de handicap. Le jardin est équipé de revêtements de sol spécifique permettant un accès aisé pour les personnes en fauteuil roulant ou ayant des problèmes de mobilité, de jardins suspendus (50/70 cm de haut), ou encore de tables de jardinage et d'un parcours podotactile.

Tous les jeudis, les structures inscrites au jardin peuvent venir se côtoyer autour de cours de jardinage et d'animations. Il s'agit des "jeudis jardinés". En parallèle, des animations sont ponctuellement organisées, pour les structures et aussi les habitants de la Ville.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Depuis 2012, une action ayant pour but d'organiser la reprise des déchets d'activités de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement a été mise en place en métropole et dans les DOM-TOM. L'objectif est de collecter les produits piquants, coupants, tranchants, notamment les seringues et les aiguilles.

En parallèle de cette action, la commune organise le tri des déchets. Un contrat a été signé avec un partenaire privé en janvier 2014 pour mettre en place la collecte sélective des emballages sur le territoire. Le projet s'inscrit dans une volonté large de la commune d'organiser la gestion des déchets.

La commune a fait le choix pour le verre du recyclage local : ce qui est trié sur la commune est recyclé et réutilisé sur place notamment dans le secteur des travaux publics. Par ailleurs, un organisme à but non lucratif a implanté sur le territoire 7 points de collecte de piles et de petites batteries.

Saint-Marcellin :

Le Conseil Municipal Jeune de la ville a souhaité sensibiliser les habitants sur les notions d'environnement et de développement durable.

Après avoir organisé des journées de l'environnement et des actions de nettoyage dans le cadre d'un projet au sein de la ville, le CMJ s'est investi dans une action concrète de sensibilisation au respect de l'environnement grâce à la démythification des dangers de l'abeille et la valorisation de son rôle déterminant dans la pollinisation,

Cette action a permis de mobiliser écoles, accueils de loisirs, associations, bénévoles, institutions et entreprise autour d'un projet commun de réintroduction de l'abeille en cœur de ville en tant qu'éclairceuse de la nature.

Ce projet qui a vu le jour a permis d'accueillir au cœur d'un parc de la ville une ruche pédagogique accueillant un essaim que le public peut observer tout en garantissant leur sécurité. A travers des panneaux pédagogiques, le public peut se familiariser avec cet insecte indispensable à la pollinisation et peut dans le cadre d'actions solidaires et pédagogiques déguster la production de miel des abeilles de la ville.

Conseil Régional de la Haute-Normandie

En adoptant dès 2007 un Plan Climat Energies volontaire, la Région X s'est positionnée comme une Région pionnière de la transition énergétique. Depuis cette date elle a mis en place de nombreuses actions innovantes et exemplaires dont notamment la création de l'Appel à Projets Energies en 2011, le lancement la même année du chèque énergies ainsi que le plan régional en faveur de l'électro mobilité en 2014.

Ces actions phares s'intègrent dans une démarche globale visant à engager l'ensemble du territoire et des acteurs de la région dans un processus de transition énergétique. Les actions relèvent ainsi à la fois de l'amélioration et de la diffusion de la connaissance, de la sensibilisation, du conseil et de l'accompagnement, de l'aide à la décision, du soutien au fonctionnement et aux investissements, de la formation etc.

Cette stratégie est déclinée dans l'ensemble des politiques régionales : économie et recherche, transport et mobilité, aménagement du territoire, enseignement, apprentissage et formation professionnelle, bâtiment... et a donc une vision globale.

Déterminée à devenir une des premières Eco-Régions de France, la Région X confirme son engagement dans la transition énergétique avec l'adoption du Plan Air Climat Energies Régional. Dans la continuité des actions engagées depuis 2007, ce plan définit sa stratégie pour les 5 années à venir (2015-2020) et est assorti d'un programme de 48 actions, qui reprend notamment les actions phares déjà mises en place :

- Une collectivité exemplaire au service d'une Eco Région : patrimoine performant et exemplaire, achats écoresponsables, déplacements des agents...
- Des politiques publiques orientées vers la transition énergétique et le développement économique durable:
- Agir localement pour s'adapter au changement climatique
- Observer, sensibiliser, piloter

Ungersheim :

La démarche s'inscrit dans le développement de 21 actions (dites pour le 21^{ème} siècle) qui se fondent sur le principe de l'autonomie, se déclinant dans trois grands chapitres :

L'autonomie intellectuelle

Huit actions avec comme pierre angulaire la démocratie participative.

La commune a élaboré un Atlas communal de la Biodiversité dans le but de sensibiliser les citoyens à la nécessité de prendre en compte les écosystèmes qui les permettent de vivre.

L'autonomie ou l'indépendance énergétique

Trois actions portant sur la production d'énergie primaire, sont mis en œuvre. La commune a initié sur son territoire la création de la plus grande centrale photovoltaïque de la Région ; une toiture solaire pour le chauffage de l'eau de la piscine et une chaufferie bois de 540 KW alimentant par un réseau de chaleur 7 bâtiments communaux.

Dans le cadre des économies d'énergie 4 actions sont déployées, sur l'éclairage public, le retrait total des produits phytosanitaires et des engrais chimiques, le remplacement des produits d'entretien issus de la pétrochimie par une gamme certifiée écologique et l'isolation performante des bâtiments publics.

Pour l'habitat un Eco-hameau, zéro carbone, est en train de sortir de terre, sur une zone où une maison ancienne a été transformée en bâtiment BBC chauffé par une chaudière à bois.

Enfin l'acquisition d'un cheval cantonnier représente un sérieux vecteur de sensibilisation vers des déplacements doux non polluants. Ce cheval est devenu la mascotte des enfants qu'il transporte à l'école.

Autonomie alimentaire

Par la création d'une filière agro-alimentaire dénommée de « la graine à l'assiette » la commune projette de tendre vers la souveraineté alimentaire. Pour y aboutir 4 actions ont été lancées en démarrant par l'installation d'une exploitation maraîchère de 8 hectares qui emploie actuellement une trentaine de personnes. Celle-ci produit 300 paniers hebdomadaire et approvisionne la restauration scolaire qui est 100% bio tous les jours de la semaine, goûter inclus, depuis 2009.

Une nouvelle cuisine a été construite, elle fonctionne depuis la rentrée 2014 est labellisée bio 3^{ème} niveau et confectionne 500 repas par jour y compris en livraison chaude pour d'autres écoles avoisinantes.

Un permis de construire a été accordé pour une ferme agricole dénommée « La maison des Natures et des Cultures », lieu pédagogique de rencontres et de partages des savoirs et des savoirs faire. Les travaux doivent démarrer en février 2015.

Communauté d'Agglomération de Montpellier

Il s'agit d'un des premiers territoires à explorer le concept de « Cité Intelligente ». Cette expérimentation a pour laboratoire le territoire de l'EcoCité. L'enjeu : imaginer de nouveaux services urbains et stimuler l'innovation.

La Communauté d'Agglomération développe le numérique de manière structurante pour assurer le développement des services, des applications en direction des usagers, en cherchant à renforcer l'économie de l'excellence en lien avec les entreprises, les universités et les organismes de recherche.

La Cité Intelligente vient en soutien aux autres actions du projet EcoCité, en mettant à disposition une plateforme collaborative permettant :

- *La convergence des données issues de domaines divers, souvent cloisonnés, pour favoriser la mutualisation de leur exploitation et l'émergence de services nouveaux,*
- *La restitution de ces données traitées et enrichies aux exploitants, aux entreprises ainsi qu'aux usagers,*
- *La promotion de l'innovation « ouverte » en favorisant le développement des PME et des startups du territoire qui développent de nouvelles applications et explorent de nouveaux modèles économiques.*

En effet, rendre ce territoire « intelligent » passe par la construction d'une plateforme de données collaborative dont l'architecture est développée par IBM. Cette plateforme est destinée à collecter et traiter les données relatives aux différentes thématiques d'Ecocité, qu'elles émanent de la collectivité ou des différents opérateurs de réseaux (TaM, Veolia, etc.). Elle doit permettre de créer de nouvelles applications, notamment en croisant des données aujourd'hui traitées par métier.

La CA s'est engagée avec les acteurs clés du territoire dans une démarche partenariale avec IBM, les universités et les laboratoires de recherche, le DigiWorld Institute, les startups, les exploitants de services et les usagers, pour imaginer et expérimenter dans une démarche R&D, les services de la ville durable de demain dans les domaines de l'eau, de la mobilité, de la gestion du risques.

Conseil Général du Tarn-et-Garonne

La préservation des zones humides, véritables interfaces entre milieux terrestre et aquatique, répond à de multiples enjeux de protection de la ressource en eau, de la biodiversité ainsi que de la qualité de vie des populations locales.

Le Conseil Général de X, en partenariat avec l'Agence de l'Eau X et l'Union Européenne, a lancé, de juin 2010 à septembre 2013, un vaste inventaire de ces milieux relictuels afin de les identifier, localiser et diagnostiquer, dans le but de « porter à connaissance » en direction des élus locaux et du grand public.

Cette action a été menée dans le cadre d'une stratégie de développement durable de son territoire.

A partir d'une carte dynamique, il est possible de naviguer de manière simple et ludique à travers le département pour y découvrir le réseau de zones humides qui y persiste. Des requêtes simples et fonctionnelles permettent également de sélectionner les zones humides en fonction de leur localisation, leur nature, leur richesse écologique... Une fiche synthétique illustrée d'un diaporama est également disponible pour chaque site répertorié.

Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Pendant plus de vingt ans, les élus ont mené des démarches de concertation avec la population locale, afin de trouver un site pour un centre d'enfouissement, sans succès. En 2008, les élus ont pensé une nouvelle façon d'aborder la question. : pourquoi ne pas trier et traiter nos déchets ?

Cette idée a été motivée par un constat. Il reste dans nos « poubelles grises » de nombreuses matières valorisables, qui n'ont pas été triées : plastiques, métaux, papier, cartons. De la matière organique est également présente : chutes de légumes et reste de repas. Les élus ont considéré que l'enfouissement ou l'incinération de ces matières était un gâchis, et ont souhaité que soient triés les cartons, métaux et plastiques recyclables, puis de trier la matière organique pour produire un compost répondant à des normes strictes pour ensuite être valorisé en agriculture.

Un important travail juridique a ensuite permis de rédiger un cahier des charges novateur. Ce type de démarche n'avait jamais été mené pour une collectivité de petite taille. Les élus se sont donc associés à deux SICTOM voisins, afin de doubler le gisement.

Ainsi est né l'Altriom, le 1er centre français de tri et de valorisation des ordures ménagères à ce niveau de performance. Les matières recyclables y sont triées et la matière organique est isolée afin de produire un compost certifié NF valorisable en viticulture, ce qui permet de réduire de 40% le volume entrant. 50% sont ensuite transformés en « combustible solide de récupération » pour les cimenteries. Les 10% de déchets ultimes sont enfouis dans un centre de stockage de proximité.

L'Altriom permet de valoriser 90 % des déchets ménagers résiduels, ce qui est exemplaire et unique en France.

Outre-Mer Durables :

Morne-à-l'eau :

La Commune de Morne-à-l'eau a mis en place un programme stratégique d'écodéveloppement (PSE) avec pour objectif de protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine naturel, culturel et bâti de la commune et de développer la conscience environnementale de la population. Les actions mises en œuvre à travers ce programme intègrent des dimensions écologiques, pédagogiques, économiques et sociales. Depuis 2011, le PSE a notamment permis de créer des supports ludo-éducatifs afin de faire découvrir le territoire aux enfants et de mobiliser l'ensemble des acteurs communaux (une centaine de socioprofessionnels, une cinquantaine d'associations, l'ensemble des agents communaux...) autour de l'Agenda 21 en cours de finalisation.

Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR)

Le CINOR a mis en place Les Eco-Quizz du Développement durable. Il s'agit de trois principaux outils pour sensibiliser l'ensemble de la population au développement durable, à la préservation d'un environnement propre et à la préservation de la ressource grâce à des actions ludiques. Le Premier outil est un parcours pédagogique intérieur de la Station du Grand Prado qui traite les eaux usées.

Le deuxième outil est l'ECOLOBUS qui agit sur la thématique des déchets. Il s'agit d'un stand itinérant pour les interventions à l'extérieur. Il dispose d'une TV tactile et d'un logiciel permettant l'interactivité d'un personnage (une mascotte virtuelle sous forme de poubelle jaune nommée Eugène).

Le troisième outil est un Quizz sur le Développement Durable, il s'agit d'un jeu interactif qui met en place une compétition entre quatre participants sur Ipad sur des questions diverses.

Case-Pilote

Case-Pilote développe actuellement une filière d'agriculture BIO. Dans ce cadre, des bureaux et des préfabriqués ont été installés afin de former du nouveau personnel. Par ailleurs, des parcelles sont également mises à disposition des agriculteurs et des agents communaux participent à la préparation du terrain ainsi qu'à la construction d'abris pour stocker le matériel agricole. Ce projet s'organise autour de trois axes : la formation d'une vingtaine d'agriculteurs bio chaque année, la mise en place d'une zone agricole protégée et l'installation d'une filière de commercialisation bio afin de permettre aux agriculteurs d'écouler leur récolte. Ce projet est large et prend en compte l'ensemble des dimensions du Développement durable, en faisant participer la population, en ayant un volet éducatif et en étant tourné vers la protection de l'environnement et des richesses locales.

Dzaoudzi-Labattoir

Ces dernières années, la commune de Dzaoudzi Labattoir a décidé de développer une politique environnementale. Dans ce cadre, des animations sur le thème de l'environnement (théâtre, chant, danse, débats) et des concours de création artistique à destination des classes des écoles primaires de la commune autour du thème du tri sélectif des déchets d'emballages ménagers) ont été mis en place. La Commune prévoit également la création puis la diffusion d'un « manuel du parfait éco-citoyen » et d'un « code de la rue » pour promouvoir la propreté dans la commune. Enfin, un Plan Climat Energie est également mis en œuvre sur l'ensemble du territoire. La Commune va ainsi évaluer ses émissions de gaz à effet de serre, mettre en œuvre un éclairage public performant et maîtrisé ou encore développer l'utilisation des énergies renouvelables.

LES PARTENAIRES

Partenaires privés

Groupe international présent dans 16 pays, Mobivia Groupe est le leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules multi-marques (avec Norauto, Midas, Carter-Cash, Auto 5, Synchro Diffusion, Oxyo-Pneus.fr et Bythjul.com) au service de plus de 20 millions d'automobilistes.

Depuis plus de 40 ans, le groupe s'engage pour proposer à ses clients des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins en matière de mobilité : mieux se déplacer, de manière plus accessible, plus propre, plus sûre et plus économique. C'est en ce sens que le groupe développe (notamment à travers son fonds de développement Via-ID) des offres et services liés aux nouvelles mobilités : de l'électromobilité à la mobilité partagée (auto-partage, co-voiturage) en passant par la voiture connectée.



Aujourd'hui, Mobivia Groupe réunit plus de 10.400 collaborateurs répartis dans six activités et 13 entreprises fédérées par une même mission : entreprendre pour que dans le monde les hommes soient durablement mobiles.

En savoir plus : www.mobiviagroupe.com

Nous suivre sur twitter : @MobiviaGroupe

Découvrez l'analyse des tendances de mobilité sur le Hub de la Mobilité

: <http://www.mobiviagroupe.com/fr/hub/>



SUEZ ENVIRONNEMENT et ses filiales s'engagent au quotidien à relever les défis de la préservation des ressources et de la protection des écosystèmes en apportant des solutions innovantes à des millions de personnes et aux industries dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets. Avec 80 000 collaborateurs, SUEZ ENVIRONNEMENT est un leader mondial exclusivement dédié aux métiers de l'eau et des déchets et présent sur les cinq continents.

En savoir plus : www.suez-environnement.fr



Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95,9 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 28,5 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 75,6 milliards d'euros dont 46,8% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

En savoir plus : www.edf.fr

Avec 3 760 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 34 milliards d'euros en 2009, les Mousquetaires comptent parmi les acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en France en 1969, ce Groupement d'indépendants fondé sur l'initiative privée recense aujourd'hui plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 130 000 collaborateurs. Les Mousquetaires sont également présents au Portugal, en Belgique, en Pologne et dans les Balkans. Les Trophées Eco Actions sont, pour les Mousquetaires, partenaires depuis de nombreuses années de l'association, une occasion d'être au plus près des Collectivités locales en termes de nutrition et de biodiversité notamment.



En savoir plus : www.mousquetaires.com



Philips France est un groupe centré sur la santé et le bien-être des personnes. L'entreprise concentre les efforts de ses trois activités – Healthcare, Lighting et Consumer Lifestyle – sur le développement de produits et services aussi innovants que simples à utiliser améliorant la qualité de vie de chacun d'entre nous. Acteur majeur de la vie quotidienne des français, Philips Consumer Lifestyle conçoit des solutions favorisant l'adoption d'un mode de vie sain et rendant la vie à la maison plus simple et plus agréable. Leader mondial de l'éclairage, Philips Lighting développe des solutions offrant une efficacité énergétique optimale au service du grand public et des professionnels. Entreprise incontournable de l'imagerie médicale et du cycle de soins en cardiologie, leader du marché du monitoring patient et du traitement des pathologies du sommeil, Philips Healthcare conçoit des solutions à la fois cliniquement efficaces et financièrement accessibles.

En savoir plus : www.philips.fr

Avec le Soutien de :



Partenaires presse :



Sous le Haut-Patronage de :





Les Eco Maires



Dossier de Presse

Trophées Éco Actions 2014

Développement durable :

valorisez
vos actions !



Association Les Eco Maires

215 Bis, Boulevard Saint Germain - 75 007 PARIS

Tél. : 01 53 59 58 00 - Email : contact@ecomaires.com

www.ecomaires.com

SOMMAIRE

I – Communiqués de Presse

II – Résultats des Trophées 2014

III – Panorama des Actions

IV – Les Partenaires



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2014

LA CEREMONIE DE REMISE DE PRIX DES TROPHÉES ECO ACTIONS ET OUTRE-MER DURABLES FETE LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION LES ECO MAIRES

Depuis 24 ans, l'Association Les Eco Maires, récompensent les collectivités locales les plus innovantes et exemplaires en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Cette valorisation des politiques locales à travers les Trophées Eco Actions de l'association Les Eco Maires met en lumière l'audace de nos territoires en matière environnementale et de développement durable, afin que l'exemplarité locale soit partagée au plus grand nombre. Pour rappel, une Eco Action est une action innovante et exemplaire qui prend également en compte les volets économiques et sociaux de la définition de Développement durable. La prévention et la concertation sont également les points forts d'une Eco Action.

Les collectivités qui se sont démarquées cette année seront à l'honneur le jeudi 18 décembre lors d'une cérémonie prestigieuse à l'Hôtel de Lassay de l'Assemblée nationale en présence de Monsieur Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale et Madame George PAU LANGEVIN, Ministre des Outre-mer.

Cette année, la cérémonie officielle des Trophées Eco Actions est également l'occasion de célébrer les 25 ans de l'Association les Eco Maires. De nombreuses personnalités métropolitaines et ultramarines, ainsi que des parrains emblématiques et de grands témoins de la cause environnementale tels que Yann ARTHUS-BERTRAND, Georges PERNOUD, Jean-Paul JAUD seront également présents.

L'Association Les Eco Maires réunit depuis 1989 les maires et des élus impliqués et fédère des territoires qui se donnent pour mission de valoriser et de travailler davantage au service de la protection de l'environnement et le développement durable. Réseau dynamique et diversifié il compte après les élections de mars 2014, près de 1870 collectivités adhérentes et partenaires, étendues sur toute la France métropolitaine et Outre-mer et de diversité géographique et politique.

Contact presse :
Régis HOUNKPE – r.hounkpe@ecomaires.com

RESULTATS DES TROPHEES 2014

> TROPHEES ECO ACTIONS

- 1^{er} Prix : **Pornic** (Loire-Atlantique)
Création d'un parc botanique de 13 hectares
- 2^{ème} Prix : **Montigny-lès-Metz** (Moselle)
Jardin des Générations
- 3^{ème} Prix : **Saint-Pierre-et-Miquelon** (Outre-mer)
La gestion des déchets

> PRIX DEMOCRATIE JEUNESSE

- Lauréat : **Saint-Marcellin** (Isère)
Les Abeilles de retour au cœur de la ville

> PRIX ECO REGIONS

- Lauréat : **Conseil régional de Haute-Normandie**
Vers une Eco Région : la Haute Normandie confirme son engagement dans la transition énergétique

> PRIX VILLE DU DURABLE

- Lauréat : **Ungersheim** (Haut-Rhin)
Ungersheim village en transition

> PRIX TERRITORIA DE L'INNOVATION

- Lauréat : **Communauté d'Agglomération de Montpellier**
(Languedoc-Roussillon)
Cité intelligente

> PRIX ECO DEPARTEMENT

- Lauréat : **Conseil général du Tarn-et-Garonne**
Réalisation d'un inventaire départemental des zones humides

> PRIX SPECIAL

- Lauréat : **Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay**
(Haute-Loire)
Atriom, le 1^{er} centre de tri et de valorisation des déchets ménagers

> PRIX D'HONNEUR INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Lauréat : **Commune de Guediawaye (Sénégal)**
Monsieur le Maire Aliou SALL

TROPHEES OUTRE-MER DURABLES

1^{er} Prix ex aequo : **Commune de Morne à l'eau en Guadeloupe**

Programme stratégique d'écodéveloppement (PSE)

Et

Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion

Les Eco-Quizz-CINOR

2^{ème} Prix : **Commune de Case-Pilote en Martinique**

Développement d'une filière d'agriculture BIO

3^{ème} Prix : **Commune de Dzaoudzi-Labattoir à Mayotte**

Politique environnementale et développement durable

TROPHEES UNIVERSITAIRES

1^{er} Prix : **Suzy GLOTIN**

La traduction de la trame verte et bleue à l'échelon local : de la contrainte au projet

2^e Prix : **Hélène WIEREPANT**

L'Eco quartier dans les logiques de fabrication urbaine : sommes-nous face à une injonction ?

3^e Prix : **Manon DUCHESNE**

L'aménagement urbain sur sites pollués : enjeux, responsabilités et évolution du cadre juridique

PANORAMA DES ACTIONS

Trophées Eco Actions :

Pornic :

La reconquête environnementale de la RIA était un véritable enjeu impératif à réaliser. En effet, ce secteur était devenu une friche industrielle en plein centre ville.

A l'issue d'une large et longue concertation menée avec les habitants pendant de nombreuses années, le projet a été retenu, essentiellement pour sa prise en compte de la donne environnementale : protection du Canal, réintroduction de l'eau dans un vaste parc paysager botanique, renforcement du milieu naturel boisé et valorisation du cône de vue sur le château. Cette reconquête végétale a été conduite selon un plan de gestion « développement durable » qui a permis de réaliser la déconstruction de divers bâtiments, la dépollution des sols et le terrassement.

Des retombées économique et sociales directes, une offre diversifiée de 300 logements, un stationnement harmonisé et augmenté, ce sont également les autres atouts maîtres de ce projet qui a donc une vocation environnementale, sociale, économique et touristique.

Montigny-les-Metz

Ce jardin a pour objectif de proposer une activité commune de jardinage au cœur de la ville, entre les enfants, les personnes âgées, les personnes isolées et les personnes en situation de handicap. Le jardin est équipé de revêtements de sol spécifique permettant un accès aisé pour les personnes en fauteuil roulant ou ayant des problèmes de mobilité, de jardins suspendus (50/70 cm de haut), ou encore de tables de jardinage et d'un parcours podotactile.

Tous les jeudis, les structures inscrites au jardin peuvent venir se côtoyer autour de cours de jardinage et d'animations. Il s'agit des "jeudis jardinés". En parallèle, des animations sont ponctuellement organisées, pour les structures et aussi les habitants de la Ville.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Depuis 2012, une action ayant pour but d'organiser la reprise des déchets d'activités de soins à risques infectieux des patients en auto-traitement a été mise en place en métropole et dans les DOM-TOM. L'objectif est de collecter les produits piquants, coupants, tranchants, notamment les seringues et les aiguilles.

En parallèle de cette action, la commune organise le tri des déchets. Un contrat a été signé avec un partenaire privé en janvier 2014 pour mettre en place la collecte sélective des emballages sur le territoire. Le projet s'inscrit dans une volonté large de la commune d'organiser la gestion des déchets.

La commune a fait le choix pour le verre du recyclage local : ce qui est trié sur la commune est recyclé et réutilisé sur place notamment dans le secteur des travaux publics. Par ailleurs, un organisme à but non lucratif a implanté sur le territoire 7 points de collecte de piles et de petites batteries.

Saint-Marcellin :

Le Conseil Municipal Jeune de la ville a souhaité sensibiliser les habitants sur les notions d'environnement et de développement durable.

Après avoir organisé des journées de l'environnement et des actions de nettoyage dans le cadre d'un projet au sein de la ville, le CMJ s'est investi dans une action concrète de sensibilisation au respect de l'environnement grâce à la démythification des dangers de l'abeille et la valorisation de son rôle déterminant dans la pollinisation,

Cette action a permis de mobiliser écoles, accueils de loisirs, associations, bénévoles, institutions et entreprise autour d'un projet commun de réintroduction de l'abeille en cœur de ville en tant qu'éclairceuse de la nature.

Ce projet qui a vu le jour a permis d'accueillir au cœur d'un parc de la ville une ruche pédagogique accueillant un essaim que le public peut observer tout en garantissant leur sécurité. A travers des panneaux pédagogiques, le public peut se familiariser avec cet insecte indispensable à la pollinisation et peut dans le cadre d'actions solidaires et pédagogiques déguster la production de miel des abeilles de la ville.

Conseil Régional de la Haute-Normandie

En adoptant dès 2007 un Plan Climat Energies volontaire, la Région X s'est positionnée comme une Région pionnière de la transition énergétique. Depuis cette date elle a mis en place de nombreuses actions innovantes et exemplaires dont notamment la création de l'Appel à Projets Energies en 2011, le lancement la même année du chèque énergies ainsi que le plan régional en faveur de l'électro mobilité en 2014.

Ces actions phares s'intègrent dans une démarche globale visant à engager l'ensemble du territoire et des acteurs de la région dans un processus de transition énergétique. Les actions relèvent ainsi à la fois de l'amélioration et de la diffusion de la connaissance, de la sensibilisation, du conseil et de l'accompagnement, de l'aide à la décision, du soutien au fonctionnement et aux investissements, de la formation etc.

Cette stratégie est déclinée dans l'ensemble des politiques régionales : économie et recherche, transport et mobilité, aménagement du territoire, enseignement, apprentissage et formation professionnelle, bâtiment... et a donc une vision globale.

Déterminée à devenir une des premières Eco-Régions de France, la Région X confirme son engagement dans la transition énergétique avec l'adoption du Plan Air Climat Energies Régional. Dans la continuité des actions engagées depuis 2007, ce plan définit sa stratégie pour les 5 années à venir (2015-2020) et est assorti d'un programme de 48 actions, qui reprend notamment les actions phares déjà mises en place :

- Une collectivité exemplaire au service d'une Eco Région : patrimoine performant et exemplaire, achats écoresponsables, déplacements des agents...
- Des politiques publiques orientées vers la transition énergétique et le développement économique durable:
- Agir localement pour s'adapter au changement climatique
- Observer, sensibiliser, piloter

Ungersheim :

La démarche s'inscrit dans le développement de 21 actions (dites pour le 21^{ème} siècle) qui se fondent sur le principe de l'autonomie, se déclinant dans trois grands chapitres :

L'autonomie intellectuelle

Huit actions avec comme pierre angulaire la démocratie participative.

La commune a élaboré un Atlas communal de la Biodiversité dans le but de sensibiliser les citoyens à la nécessité de prendre en compte les écosystèmes qui les permettent de vivre.

L'autonomie ou l'indépendance énergétique

Trois actions portant sur la production d'énergie primaire, sont mis en œuvre. La commune a initié sur son territoire la création de la plus grande centrale photovoltaïque de la Région ; une toiture solaire pour le chauffage de l'eau de la piscine et une chaufferie bois de 540 KW alimentant par un réseau de chaleur 7 bâtiments communaux.

Dans le cadre des économies d'énergie 4 actions sont déployées, sur l'éclairage public, le retrait total des produits phytosanitaires et des engrais chimiques, le remplacement des produits d'entretien issus de la pétrochimie par une gamme certifiée écologique et l'isolation performante des bâtiments publics.

Pour l'habitat un Eco-hameau, zéro carbone, est en train de sortir de terre, sur une zone où une maison ancienne a été transformée en bâtiment BBC chauffé par une chaudière à bois.

Enfin l'acquisition d'un cheval cantonnier représente un sérieux vecteur de sensibilisation vers des déplacements doux non polluants. Ce cheval est devenu la mascotte des enfants qu'il transporte à l'école.

Autonomie alimentaire

Par la création d'une filière agro-alimentaire dénommée de « la graine à l'assiette » la commune projette de tendre vers la souveraineté alimentaire. Pour y aboutir 4 actions ont été lancées en démarrant par l'installation d'une exploitation maraîchère de 8 hectares qui emploie actuellement une trentaine de personnes. Celle-ci produit 300 paniers hebdomadaire et approvisionne la restauration scolaire qui est 100% bio tous les jours de la semaine, goûter inclus, depuis 2009.

Une nouvelle cuisine a été construite, elle fonctionne depuis la rentrée 2014 est labellisée bio 3^{ème} niveau et confectionne 500 repas par jour y compris en livraison chaude pour d'autres écoles avoisinantes.

Un permis de construire a été accordé pour une ferme agricole dénommée « La maison des Natures et des Cultures », lieu pédagogique de rencontres et de partages des savoirs et des savoirs faire. Les travaux doivent démarrer en février 2015.

Communauté d'Agglomération de Montpellier

Il s'agit d'un des premiers territoires à explorer le concept de « Cité Intelligente ». Cette expérimentation a pour laboratoire le territoire de l'EcoCité. L'enjeu : imaginer de nouveaux services urbains et stimuler l'innovation.

La Communauté d'Agglomération développe le numérique de manière structurante pour assurer le développement des services, des applications en direction des usagers, en cherchant à renforcer l'économie de l'excellence en lien avec les entreprises, les universités et les organismes de recherche.

La Cité Intelligente vient en soutien aux autres actions du projet EcoCité, en mettant à disposition une plateforme collaborative permettant :

- *La convergence des données issues de domaines divers, souvent cloisonnés, pour favoriser la mutualisation de leur exploitation et l'émergence de services nouveaux,*
- *La restitution de ces données traitées et enrichies aux exploitants, aux entreprises ainsi qu'aux usagers,*
- *La promotion de l'innovation « ouverte » en favorisant le développement des PME et des startups du territoire qui développent de nouvelles applications et explorent de nouveaux modèles économiques.*

En effet, rendre ce territoire « intelligent » passe par la construction d'une plateforme de données collaborative dont l'architecture est développée par IBM. Cette plateforme est destinée à collecter et traiter les données relatives aux différentes thématiques d'Ecocité, qu'elles émanent de la collectivité ou des différents opérateurs de réseaux (TaM, Veolia, etc.). Elle doit permettre de créer de nouvelles applications, notamment en croisant des données aujourd'hui traitées par métier.

La CA s'est engagée avec les acteurs clés du territoire dans une démarche partenariale avec IBM, les universités et les laboratoires de recherche, le DigiWorld Institute, les startups, les exploitants de services et les usagers, pour imaginer et expérimenter dans une démarche R&D, les services de la ville durable de demain dans les domaines de l'eau, de la mobilité, de la gestion du risques.

Conseil Général du Tarn-et-Garonne

La préservation des zones humides, véritables interfaces entre milieux terrestre et aquatique, répond à de multiples enjeux de protection de la ressource en eau, de la biodiversité ainsi que de la qualité de vie des populations locales.

Le Conseil Général de X, en partenariat avec l'Agence de l'Eau X et l'Union Européenne, a lancé, de juin 2010 à septembre 2013, un vaste inventaire de ces milieux relictuels afin de les identifier, localiser et diagnostiquer, dans le but de « porter à connaissance » en direction des élus locaux et du grand public.

Cette action a été menée dans le cadre d'une stratégie de développement durable de son territoire.

A partir d'une carte dynamique, il est possible de naviguer de manière simple et ludique à travers le département pour y découvrir le réseau de zones humides qui y persiste. Des requêtes simples et fonctionnelles permettent également de sélectionner les zones humides en fonction de leur localisation, leur nature, leur richesse écologique... Une fiche synthétique illustrée d'un diaporama est également disponible pour chaque site répertorié.

Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Pendant plus de vingt ans, les élus ont mené des démarches de concertation avec la population locale, afin de trouver un site pour un centre d'enfouissement, sans succès. En 2008, les élus ont pensé une nouvelle façon d'aborder la question. : pourquoi ne pas trier et traiter nos déchets ?

Cette idée a été motivée par un constat. Il reste dans nos « poubelles grises » de nombreuses matières valorisables, qui n'ont pas été triées : plastiques, métaux, papier, cartons. De la matière organique est également présente : chutes de légumes et reste de repas. Les élus ont considéré que l'enfouissement ou l'incinération de ces matières était un gâchis, et ont souhaité que soient triés les cartons, métaux et plastiques recyclables, puis de trier la matière organique pour produire un compost répondant à des normes strictes pour ensuite être valorisé en agriculture.

Un important travail juridique a ensuite permis de rédiger un cahier des charges novateur. Ce type de démarche n'avait jamais été mené pour une collectivité de petite taille. Les élus se sont donc associés à deux SICTOM voisins, afin de doubler le gisement.

Ainsi est né l'Altriom, le 1er centre français de tri et de valorisation des ordures ménagères à ce niveau de performance. Les matières recyclables y sont triées et la matière organique est isolée afin de produire un compost certifié NF valorisable en viticulture, ce qui permet de réduire de 40% le volume entrant. 50% sont ensuite transformés en « combustible solide de récupération » pour les cimenteries. Les 10% de déchets ultimes sont enfouis dans un centre de stockage de proximité.

L'Altriom permet de valoriser 90 % des déchets ménagers résiduels, ce qui est exemplaire et unique en France.

Outre-Mer Durables :

Morne-à-l'eau :

La Commune de Morne-à-l'eau a mis en place un programme stratégique d'écodéveloppement (PSE) avec pour objectif de protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine naturel, culturel et bâti de la commune et de développer la conscience environnementale de la population. Les actions mises en œuvre à travers ce programme intègrent des dimensions écologiques, pédagogiques, économiques et sociales. Depuis 2011, le PSE a notamment permis de créer des supports ludo-éducatifs afin de faire découvrir le territoire aux enfants et de mobiliser l'ensemble des acteurs communaux (une centaine de socioprofessionnels, une cinquantaine d'associations, l'ensemble des agents communaux...) autour de l'Agenda 21 en cours de finalisation.

Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR)

Le CINOR a mis en place Les Eco-Quizz du Développement durable. Il s'agit de trois principaux outils pour sensibiliser l'ensemble de la population au développement durable, à la préservation d'un environnement propre et à la préservation de la ressource grâce à des actions ludiques. Le Premier outil est un parcours pédagogique intérieur de la Station du Grand Prado qui traite les eaux usées.

Le deuxième outil est l'ECOLOBUS qui agit sur la thématique des déchets. Il s'agit d'un stand itinérant pour les interventions à l'extérieur. Il dispose d'une TV tactile et d'un logiciel permettant l'interactivité d'un personnage (une mascotte virtuelle sous forme de poubelle jaune nommée Eugène).

Le troisième outil est un Quizz sur le Développement Durable, il s'agit d'un jeu interactif qui met en place une compétition entre quatre participants sur Ipad sur des questions diverses.

Case-Pilote

Case-Pilote développe actuellement une filière d'agriculture BIO. Dans ce cadre, des bureaux et des préfabriqués ont été installés afin de former du nouveau personnel. Par ailleurs, des parcelles sont également mises à disposition des agriculteurs et des agents communaux participent à la préparation du terrain ainsi qu'à la construction d'abris pour stocker le matériel agricole. Ce projet s'organise autour de trois axes : la formation d'une vingtaine d'agriculteurs bio chaque année, la mise en place d'une zone agricole protégée et l'installation d'une filière de commercialisation bio afin de permettre aux agriculteurs d'écouler leur récolte. Ce projet est large et prend en compte l'ensemble des dimensions du Développement durable, en faisant participer la population, en ayant un volet éducatif et en étant tourné vers la protection de l'environnement et des richesses locales.

Dzaoudzi-Labattoir

Ces dernières années, la commune de Dzaoudzi Labattoir a décidé de développer une politique environnementale. Dans ce cadre, des animations sur le thème de l'environnement (théâtre, chant, danse, débats) et des concours de création artistique à destination des classes des écoles primaires de la commune autour du thème du tri sélectif des déchets d'emballages ménagers) ont été mis en place. La Commune prévoit également la création puis la diffusion d'un « manuel du parfait éco-citoyen » et d'un « code de la rue » pour promouvoir la propreté dans la commune. Enfin, un Plan Climat Energie est également mis en œuvre sur l'ensemble du territoire. La Commune va ainsi évaluer ses émissions de gaz à effet de serre, mettre en œuvre un éclairage public performant et maîtrisé ou encore développer l'utilisation des énergies renouvelables.

LES PARTENAIRES

Partenaires privés

Groupe international présent dans 16 pays, Mobivia Groupe est le leader européen de l'entretien et de l'équipement de véhicules multi-marques (avec Norauto, Midas, Carter-Cash, Auto 5, Synchro Diffusion, Oxyo-Pneus.fr et Bythjul.com) au service de plus de 20 millions d'automobilistes.

Depuis plus de 40 ans, le groupe s'engage pour proposer à ses clients des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins en matière de mobilité : mieux se déplacer, de manière plus accessible, plus propre, plus sûre et plus économique. C'est en ce sens que le groupe développe (notamment à travers son fonds de développement Via-ID) des offres et services liés aux nouvelles mobilités : de l'électromobilité à la mobilité partagée (auto-partage, co-voiturage) en passant par la voiture connectée.



Aujourd'hui, Mobivia Groupe réunit plus de 10.400 collaborateurs répartis dans six activités et 13 entreprises fédérées par une même mission : entreprendre pour que dans le monde les hommes soient durablement mobiles.

En savoir plus : www.mobiviagroupe.com

Nous suivre sur twitter : @MobiviaGroupe

Découvrez l'analyse des tendances de mobilité sur le Hub de la Mobilité : <http://www.mobiviagroupe.com/fr/hub/>



SUEZ ENVIRONNEMENT et ses filiales s'engagent au quotidien à relever les défis de la préservation des ressources et de la protection des écosystèmes en apportant des solutions innovantes à des millions de personnes et aux industries dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets. Avec 80 000 collaborateurs, SUEZ ENVIRONNEMENT est un leader mondial exclusivement dédié aux métiers de l'eau et des déchets et présent sur les cinq continents.

En savoir plus : www.suez-environnement.fr



Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95,9 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 28,5 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 75,6 milliards d'euros dont 46,8% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

En savoir plus : www.edf.fr

Avec 3 760 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 34 milliards d'euros en 2009, les Mousquetaires comptent parmi les acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en France en 1969, ce Groupement d'indépendants fondé sur l'initiative privée recense aujourd'hui plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 130 000 collaborateurs. Les Mousquetaires sont également présents au Portugal, en Belgique, en Pologne et dans les Balkans. Les Trophées Eco Actions sont, pour les Mousquetaires, partenaires depuis de nombreuses années de l'association, une occasion d'être au plus près des Collectivités locales en termes de nutrition et de biodiversité notamment.



En savoir plus : www.mousquetaires.com



Philips France est un groupe centré sur la santé et le bien-être des personnes. L'entreprise concentre les efforts de ses trois activités – Healthcare, Lighting et Consumer Lifestyle – sur le développement de produits et services aussi innovants que simples à utiliser améliorant la qualité de vie de chacun d'entre nous. Acteur majeur de la vie quotidienne des français, Philips Consumer Lifestyle conçoit des solutions favorisant l'adoption d'un mode de vie sain et rendant la vie à la maison plus simple et plus agréable. Leader mondial de l'éclairage, Philips Lighting développe des solutions offrant une efficacité énergétique optimale au service du grand public et des professionnels. Entreprise incontournable de l'imagerie médicale et du cycle de soins en cardiologie, leader du marché du monitoring patient et du traitement des pathologies du sommeil, Philips Healthcare conçoit des solutions à la fois cliniquement efficaces et financièrement accessibles.

En savoir plus : www.philips.fr

Avec le Soutien de :



Partenaires presse :



Sous le Haut-Patronage de :

